

10 Port-Gentil

Réhabilitation du réseau de collecte et de drainage des eaux pluviales Améliorer la protection de la population



Repérage au GPS pour la réhabilitation du réseau de collecte et de drainage des eaux pluviales de Port-Gentil.



Un des fossés retenus dans le plan d'assainissement.

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

Comme l'a indiqué Ghislaine Pougui, directeur général de la construction et de l'équipement, cette initiative vise à minimiser l'impact social négatif, notamment en ce qui concerne les expropriations et les déguerpissements.

LORS de l'ouverture, au mois d'avril dernier, de la consultation publique sur l'étude de l'impact environnemental du projet de réhabilitation du réseau de collecte et de drainage des eaux pluviales de Port-Gentil, Ghislaine Pougui, directeur général de la construction et de l'équipement, avait indiqué que le gouvernement, la mairie et les partenaires au développement feraient tout ce qui était possible pour minimiser l'impact social négatif, notamment en ce qui concerne les expropria-

tions et les déguerpissements. Les techniciens sont donc repartis sur le terrain afin de refaire le parcours des linéaires retenus. Il s'agira de confirmer ou d'infirmer les premières études, tout en essayant de faire des amendements susceptibles de préserver ce qui peut encore l'être. Une opération qui devrait, tout en reconsidérant certaines conclusions, permettre de réduire l'impact social et, par ricochet, le budget nécessaire à l'indemnisation des populations touchées par le projet.

Il faut dire que la mission confiée aux techniciens n'est pas du tout aisée. Si les canaux en béton existants ne posent que le problème de leur curage et celui de l'aménagement des pistes de service de part et d'autre, il n'en est pas de même des fossés en terre. Pour ces derniers, il faudra, non seulement construire des tronçons en béton, mais libérer une

zone de 6 m de chaque côté des canaux pour les pistes de service. Un casse-tête pour les techniciens quand on connaît l'état d'occupation anarchique des abords des infrastructures d'assainissement. Une occupation anarchique favorisée par la non-existence d'un schéma directeur d'aménagement urbain, mais aussi d'un plan directeur d'assainissement pluvial en plus de celui de gestion des déchets. Toutes choses qui auraient facilité la mise en œuvre de projets de développement de la capitale économique.

L'opération de réhabilitation du réseau de collecte et de drainage des eaux pluviales, tout comme le projet, annoncé il y a quelques années, d'adressage de la ville, est un révélateur des manquements en matière de planification dont souffrent nos villes. L'appropriation, par les autorités communales et par les populations des travaux en cours, la néces-



Une phase de repérage des itinéraires par les techniciens.

saire sensibilisation des bénéficiaires, la prise en compte de l'entretien des ouvrages ne seront pas de trop si l'on veut atteindre l'objectif recherché qui est, entre autres, l'amélioration de la protection de la population de Port-Gentil

contre les inondations. Le travail entrepris par les techniciens, une fois validé par les autorités habilitées à le faire, cédera la place au lancement des travaux proprement dits selon le chronogramme suivant : libération des emprises, cu-

rage des canaux, construction des tronçons en béton, mise en place des ponts et passerelles, aménagement des pistes de service, mise en place des garde-corps et des glissières.

Vie des associations/Alliance des filles et fils de la Louetsi-Bibaka (AFFLB) Un cadre pour mieux s'entraider

RAD
Port-Gentil/Gabon

Au-delà de la recherche des voies et moyens pour contribuer au développement de leur contrée, la structure regroupant des originaires du département de la Louetsi-Bibaka dont Malinga est le chef-lieu se proposent de s'engager dans les actions à caractère social et participer à la lutte contre la précarité et la pauvreté.

LES membres de l'association Alliance des filles et fils de la Louetsi-Bibaka (AFFLB), réunis, dimanche, à leur siège provisoire, ont, à l'unanimité, adopté, après examen, leurs statuts et règlement intérieur.



Jean de Dieu Tsamba Tsarh, fondateur de l'Association.

Reste au président de ce mouvement regroupant les ressortissants de cette partie de la province de la Ngounié, Jean de Dieu Tsamba Tsarh, et les membres de son bureau d'entreprendre les démarches en vue d'obtenir sa légalisation par l'autorité compétente.



Les participants à l'assemblée générale de l'association Alliance des filles et fils de la Louetsi-Bibaka.

En créant cette structure, a déclaré son fondateur, les initiateurs souhaitaient fédérer un plus grand nombre autour d'un cadre qui permette aux filles et fils de la Louetsi-Bibaka de se côtoyer, de se familiariser pour mieux s'entraider. Ce sera aussi, a confié Jean de Dieu Tsamba Tsarh, une

tribune devant contribuer à la valorisation de la culture du terroir, à l'épanouissement intellectuel, moral et culturel des résidents mais aussi de la contrée. « L'AFFLB s'est assignée plusieurs autres objectifs, à savoir l'émancipation de la jeunesse, la création des ac-



Les membres du bureau.

tions communes en vue de favoriser le progrès économique et social, l'éducation et la sensibilisation des populations du département aux fléaux endémiques, aux échecs scolaires, la délinquance juvénile, etc. », a énuméré le premier responsable de l'association rassemblée autour d'un

idéal commun : l'unité des enfants du département. Les composantes de cette structure associative ont bien à l'esprit que rêver seul, reste un rêve, mais le faire à plusieurs peut devenir une réalité qu'elles veulent rendre palpable, à la faveur d'actions bien concrètes.